

La Nation

JAA. 1000 Lausanne 1

Bimensuel hors partis fondé en 1931, publié par la Ligue vaudoise
Le numéro: Fr. 3,50 Abonnement annuel: Fr. 77.-
Apprentis, étudiants: Fr. 33.-



Journal vaudois

Le Conseil d'Etat vaudois au secours de la presse

Un organe d'opinion que vous appréciez passe à la trappe d'un jour à l'autre. Deux journaux locaux opposés idéologiquement fusionnent sous peine de disparaître... et disparaissent quand même dans une synthèse sans goût ni moût. Votre quotidien, naguère dodu, devient aussi mince que *La Nation*, et ne contient pas beaucoup plus de publicité. Un rédacteur en chef démissionne, déclarant crânement vouloir «relever de nouveaux défis». Vous le croisez quelques mois plus tard, avec une barbe de deux jours, l'œil et la démarche incertains. Moins de journalistes, moins d'articles: vous lisez les mêmes dans plusieurs journaux censément «divers». La diversité se lisse, le monde s'homogénéise. Mais peu importe, de toute façon, la partie rédactionnelle est un élément marginal dans les nouveaux «produits de presse». Par conséquent, la formation des journalistes aussi.

Ajoutons que, sur un nombre croissant de thèmes, égalité, immigration, mariage, procréation, environnement et climat, il est devenu périlleux de poser un pied hors des sentiers battus de la modernité. Mieux vaut s'en tenir aux postures convenues et repérer habilement sous les radars des gardiens du Bien. Cela n'incite pas non plus à la diversité, laquelle ne se manifeste plus que dans la manière plus ou moins feutrée de dire les mêmes choses.

Des journaux régionaux sont rachetés par des grands groupes financiers... pour en faire quoi? Ces groupes financiers eux-mêmes fusionnent ou se dévorent, suppriment votre feuille locale ou la revendent, ficelée dans un pack-médias, à un groupe d'investisseurs chinois. Or, vu de la Chine, un journal suisse unique, reprenant des informations basiques en anglais, suffirait largement pour informer et orienter idéologiquement les lecteurs subsistants. Les collaborateurs (!) suisses du groupe n'en communiqueront pas moins que la vente n'a d'autre but que d'offrir une information plus efficace, que rien ne change et que l'emploi n'est pas menacé.

Les journaux d'opinion eux-mêmes, dont les coûts sont pourtant réduits grâce au bénévolat de leurs contributeurs, espacent leurs numéros. Certains passent eux aussi au numérique. Ce faisant, ils perdent l'évidence matérielle de l'imprimé, psychologiquement si importante, le poids et la solidité de l'objet concret qu'on peut tenir dans ses mains, déplier et replier, commenter dans les marges, prêter, oublier volontairement sur la table du bistrot, voire chiffonner et jeter avec fureur.

De son côté, le monde officiel répète inlassablement que la diversité de la presse est nécessaire au bon fonctionnement du régime. L'électeur doit pouvoir se faire une opinion sur les sujets

soumis à son vote. Pour ne pas être un citoyen captif, il doit pouvoir accéder à plusieurs médias, se renseigner à plusieurs sources, prendre connaissance de plusieurs opinions. Ça, c'est la rengaine obligatoire. En réalité – prenez les prochaines votations, ou les précédentes, si vous vous les rappelez – le débat démocratique est mû par les passions collectives et les intérêts individuels plus que par les faits précis et la mûre réflexion. L'argumentation raisonnable n'a guère de poids, elle est même souvent critiquée comme une preuve de juridisme borné, de pusillanimité et de manque de vision politique.

Quoi qu'il en soit, l'Etat de Vaud vient de publier un «exposé des motifs et projet de décret» instituant des mesures de soutien à la diversité des médias. Le rapport est intéressant et riche de renseignements sur l'état actuel de la presse d'ici et d'ailleurs en Europe, sur la concurrence entre l'imprimé, l'audio-visuel «de service public» et la presse numérique, sur la fin du modèle économique traditionnel, qui reposait sur les abonnements, la vente au numéro et la publicité, et sur les modèles qui le remplacent avec plus ou moins de bonheur, comme la gratuité, le financement participatif (*crowdfunding*), le journalisme indépendant ou le mécénat.

Les mesures que l'Etat désire prendre sont subsidiaires et limitées à cinq ans. Elles nous en coûteront en tout 6,2 millions de francs. Le Château est prudent, et c'est aussi bien. D'abord, il se propose d'insérer plus d'annonces et de communiqués d'intérêt public dans la grande presse, à l'image de la ville de Lausanne qui, vingt-deux fois par année, achète à *Lausanne Cités* un encart rédactionnel de quatre pages consacré à l'un ou l'autre aspect de la capitale.

Pour s'assurer une source d'information solide et neutre, le projet de décret envisage de rémunérer un poste à

plein temps de l'agence Keystone-ATS, laquelle reçoit déjà une subvention directe de la Confédération. Ce poste serait consacré à couvrir l'actualité vaudoise et à fournir une information objective et peu coûteuse aux journaux régionaux. Notons en passant qu'on peut être objectif dans ce dont on parle, sans l'être nécessairement dans le choix des sujets dignes d'être traités.

Le Conseil d'Etat veut aussi soutenir la formation des journalistes, beaucoup de petits journaux ne voulant ou ne pouvant plus payer la formation des stagiaires. Enfin, il envisage d'offrir aux jeunes qui sortent de l'école obligatoire une plateforme d'abonnements multiples à très bas prix, un kiosque virtuel où ils pourraient trouver toute l'information et toutes les opinions nécessaires à l'exercice de leurs droits civiques. Le Département de la formation, de la jeunesse et de la culture prévoit aussi d'augmenter le temps consacré à l'éducation aux médias et à internet.

Cinq ans après sa mise en œuvre, cette tentative prudente d'aide à la presse fera l'objet d'une évaluation. Sur le fond, nous restons sceptique. D'abord, toute publication, même celle que vous lisez en ce moment, est une entreprise. Elle ne peut être libre et crédible que si elle tourne financièrement. La soutenir de l'extérieur, quels qu'en soient les excellents motifs, incite le consommateur à penser soit que le produit n'est plus adapté, soit que le vendeur est mauvais. Ensuite, la manœuvre repose principalement sur l'idée que la débâcle actuelle n'est qu'un mauvais cap à passer. Rien n'est moins sûr. Cela dit, les propositions du Conseil d'Etat ne nous paraissent pas scandaleuses, surtout si son kiosque virtuel propose *La Nation*, même à prix cassé. Nous pourrions faire un geste.

Olivier Delacrétaz

Le français tel qu'on le cause (et qu'on l'écrit)

Voici quelques bourdes langagières répandues sur les ondes et ailleurs. Tout le monde est atteint, en France comme en Suisse romande, quels que soient le milieu social, le niveau culturel et l'âge des locuteurs. Et nous n'oublions pas l'omniprésence des *en mode*, *genre*, *au final*, *du coup*, (*très*) *clairement*, *en capacité de*, etc.

1) Un anglicisme qui prolifère:

La situation est grave, clairement. Du coup, il faut s'interroger sur comment Macron va nous sortir de la crise. Au final, je suis hyper déçue. Je crois qu'en plus le problème de comment les revendications des jeunes pour le climat seront satisfaites, il n'intéresse pas le président.

2) Le redoublement inutile du sujet par un pronom:

M. Rebetez pense que M. Macron, il est en capacité de sortir les Français de la crise.

3) L'incapacité d'utiliser le mot «dont» et les relatifs complexes formés avec *quel*, sauf dans les cas où ils sont interdits:

La youtubeuse Belinda a assisté à tous les défilés de mode qu'elle a accès gratuitement.

Macron, lui, il sait ce que les Français ont envie.

Lisa achète tout ce que son mec a besoin pour se raser.

– Sais-tu quel est l'activiste dont Time a rendu hommage?

– C'est de Greta dont il s'agit.

4) L'impossibilité de construire une interrogation indirecte:

M. Rochebin se demande comment Regula Rytz encaissera-t-elle sa défaite. Il ne sait pas non plus ce que les jeunes pour le climat répliqueront-ils à la gifle.

J. P.

Programme des Entretiens du mercredi

Le programme des Entretiens du mercredi continue. Nous nous réjouissons de vous y retrouver!

Prochains rendez-vous:

5 février: **Votation électronique**
avec Jean-Christophe Schwaab

12 février: **Aux sources du Moyen-Âge**
avec Justin Favrod

19 février: **Pas d'entretien**

Place du Grand-Saint-Jean 1 à Lausanne, à 20h.
www.ligue-vaudoise.ch/mercredis

D'un château l'autre

L'écriture littéraire ne rend pas heureux. La vie non plus. Cela arrive, mais c'est rare. Cependant notre époque ne tolère plus aucune frustration car, grâce au sacro-saint progrès, l'homme vit enfin heureux. Or voici un homme, parmi d'autres, qui ne l'était pas. S'il l'avait été, Louis-Ferdinand Céline n'aurait pas écrit une seule ligne de son œuvre. Sa littérature n'est pas de la thérapie; c'est de la légitime défense. Il a écrit pour se venger. Pour lui, écrire, c'est comme la vie, c'est comme la boxe, on prend des coups, on encaisse, et on riposte. Toute l'œuvre de Céline est un règlement de comptes avec ses ennemis. Beaucoup de haine, peu d'amour; donc profondément humaine.

Premier volet de la trilogie dite allemande, *D'un château l'autre* (1957) narre essentiellement les aventures de Céline à Sigmaringen, ville de Bade-Wurtemberg, dominée par son château, ancienne résidence des ducs de Hohenzollern. En 1944-1945, le maréchal Pétain y séjourna avec une «commission gouvernementale» française, prolongeant le gouvernement de Vichy. C'est là que le médecin Ferdinand a pris ses quartiers, au *Löwen*, dans la chambre n°11; c'est là qu'il a installé son cabinet, dans ce «taudis» qui lui sert aussi de lieu

d'habitation, à lui, à sa femme Lili et au chat Bébert.

Le sujet du roman? La guerre, les maladies, l'incessante arrivée des trains amenant des rescapés, des exilés, des réfugiés, la misère, la prostitution, la violence, la S.A., les manigances politiques. Constamment débordé, le médecin subit. Il donne des consultations, soigne autant qu'il peut avec les moyens du bord, ceux de la guerre. D'un château l'autre, d'une galère l'autre. La galère, toujours la galère. C'est le leitmotiv de ce roman, et de tous les romans de Céline.

Son enfance passée à Paris, c'était déjà la galère. Il en tire *Mort à crédit*. Engagé volontaire dans la guerre de 1914, cette autre galère, d'où il revient grièvement blessé et qu'il raconte dans *Voyage au bout de la nuit* et dans l'inachevé *Casse-pipe*. Ensuite il attrape le paludisme en Afrique, et c'est encore la galère dont il nous fait le récit dans *Voyage au bout de la nuit*. Puis arrive la seconde Guerre mondiale, sa plus grosse galère. C'est toujours la galère. Nettement pro-allemand et antisémite, Céline suscite haine et ennui. Il s'exile en Allemagne, puis au Danemark, où il fait six ans de prison, pour avoir été «collabo». A ce sujet, il écrit «que mon compte était bon!... d'une façon d'une autre!... *Bagatelles*

je devais en crever!... C'était aussi entendu à Londres qu'à Rome ou Dakar... et dix fois plus encore chez nous, là! Sigmaringen sur Danube! [...] que je payerais pour tous!... que tout se passerait très gentiment, grâce à moi!... A moi les supplices gratifiés! "avec les livres qu'il a écrits"! [...] ce que j'ai adouci d'agonies, d'agonies de trouilles avec *Bagatelles*! juste ce qu'il fallait, ce qu'on me demandait!... Le livre du bouc! celui qu'on égorge, dépèce! mais pas eux!... pas eux du tout! douillots eux! non! jamais! plus un seul anti-juif d'ailleurs [...] comme j'ai sauvé de l'autre côté, Morand, Achille, Maurois, Montherlant, Tartre... l'héros providentiel con!... moi!... moi! ... moi! pas que la France, le monde entier, ennemis, alliés, exige que j'y passe!»

Composé à la première personne du singulier, *D'un château l'autre* n'est cependant pas une autobiographie; c'est un roman. Le langage est hautement inventif et fabuleux, le style si particulier qu'il fonctionne comme une sorte de loupe, un filtre grossissant qui nous revoie l'image déformée, grotesque de la réalité. Car en effet, le point le plus important, ce qui est réellement fascinant, c'est que Céline adopte une position. Non pas une posture, mais une position. La différence est de taille. La posture, ce terme galvaudé, repose sur l'idée de créer une image de soi, voire une illusion. Tandis que chez Céline, c'est une position au sens militaire du mot. C'est une stratégie d'attaque. Il définit une position, dresse un mur infranchissable, y ouvre des meurtrières, et tire. Sont visés toutes les idéologies, toutes les politiques, tous les pouvoirs, surtout le pouvoir de l'argent, bref toute la «vacherie universelle». Cette position, c'est la littérature qu'il tient coûte que coûte, et qu'il garde

sans jamais l'abandonner, comme une perle qu'on a tirée de la boue. La littérature, est son arme de défense, c'est sa peau et sa respiration. Il fait corps avec sa langue, son rythme et sa musique, comme un pianiste avec son piano.

D'un château l'autre s'ouvre sur le présent. Après la guerre, l'auteur s'établit médecin à Meudon-Bellevue, au bord de la Seine, au sud-ouest de Paris. C'est là où il continue son œuvre, replongeant dans un passé encore vif dans son esprit. «Révolte... pas au Bas-Meudon! Non... à Sigmaringen! Je bats la campagne, je vous promène... soit! Je rassemble mes souvenirs historiques... Que je ne me trompes pas! Nous y voilà... Sigmaringen!»

Ses souvenirs sont autant de hantises. Pas d'écarts, tout s'imbrique. Passé, présent. Visions fiévreuses. Cauchemars. Tout ça, tout «ce perpétuel carrousel grondant fulminant», il nous le raconte «tel quel». Céline nous amène au gré de l'afflux de ses souvenirs, «je suis plein de digressions... effet de l'âge?... ou le trop-plein de souvenirs? ... J'hésite...»

Assiégé, submergé par sa mémoire, il n'a pas de temps à perdre. Il tient sa position. Les balles de son fusil, il les fabrique avec le matériel de son vécu traumatisant. Il est en guerre. Toujours. Il doit aller vite. Riposter vite. D'où son style oral, direct, incisif. C'est l'expression organique d'un homme persécuté par la vie et ses épreuves. Misanthrope? Assurément. Il transforme ses ressentiments obstinés en un art porté à son extrême de dérision, de beauté et de cruauté, en forgeant ainsi l'expression originale d'une douleur vivante. Et jamais apaisée. Surtout pas d'apaisement.

Lars Klawonn

Occident express 49

Il nous fallait pour la terrasse une table aux dimensions précises. Nous avons donc appelé Petar l'ébéniste, le cœur un peu gros par avance, sachant que l'exécution et la livraison de l'objet n'auraient très probablement pas lieu avant l'été. Très bon travailleur, Petar nous a néanmoins habitués à des délais géologiques. Mais les bons artisans sont rares et un peu d'attente nous est préférable à la quasi-certitude de la déception. Pour notre plus grande surprise, la table fut réalisée et livrée en dix jours seulement. Comme pour s'excuser de sa soudaine accélération, Petar m'expliqua que notre commande tombait pile: sa fête de famille avait lieu le lendemain et son besoin d'argent frais s'en trouvait ainsi comblé. Sans fête de famille, nous aurions donc attendu les six mois budgetés. Les Serbes, pour beaucoup, travaillent comme cela. Le

travail, ici, remplit une fonction strictement économique: on n'attend pas de son emploi qu'il vous aide à vous réaliser ou à vous épanouir. Le travail est une nécessité, ni détestable ni enviable, et l'on se doit d'en retirer exactement ce qu'on en attend. La notion d'épargne ou d'accumulation est ici étrangère. Il est par exemple courant, parmi les jeunes ingénieurs informatiques, comparativement bien mieux payés que la moyenne des gens, de prendre des mois entiers de vacances aussitôt que leur compte en banque le leur permet. Un ami, qui vivait sans emploi depuis deux ans, vient de trouver de quoi l'occuper pour un bon moment. Tout Suisse normalement constitué, dans sa condition, aurait depuis longtemps, soit décidé de travailler dans un bar, soit enjambé la rambarde d'un pont, rongé qu'il serait d'inquiétudes existentielles et de sentiment d'inutilité sociale. Pas mon ami: «C'est vrai que j'avais un peu besoin d'argent, mais je serais tout aussi bien resté ici. Je me serais débrouillé, comme toujours, ou alors j'aurais attendu un peu plus.» Il y a là un paradoxe qui me titille depuis longtemps. Cette attitude trahit une absence totale de confiance dans l'avenir, façonnée par des siècles de guerre, d'occupation, de pauvreté et d'imprévisibilité. Psychologiquement la chose est bien référencée: mieux vaut un tiens que deux tu l'auras. Et pourtant, j'observe que cette tournure d'esprit conduit les gens à une forme suprême de confiance, de dédain des choses matérielles, de refus du souci. Je n'exclus pas qu'Horace soit passé par ici lorsqu'il s'est exclamé: *Carpe diem!*

C.-M.S.

DL

Le délit licite

Sur le jugement aventureux du Tribunal de police de Lausanne, acquittant douze «activistes du climat» coupables de violation de domicile au détriment de Credit Suisse, presque tout a été dit. Nous y revenons néanmoins, car ce prononcé, certains commentaires faits à son sujet et telle de ses suites touchent à des questions de principe.

Certains ont loué le courage du juge. Faut-il plus de courage pour ignorer le sens normal de la loi en suivant les émotions populaires du moment, ou pour tenir bon face à une cohorte d'avocats se faisant bonne conscience en répercutant dans le prétoire les slogans de la rue? De toute façon, on ne demande pas à la justice du courage, mais de la sérénité.

A propos de ce verdict manifestement politique, d'aucuns ont argumenté de façon lénifiante que tout jugement est politique. Non! Il faudrait expédier les tenants de cette théorie dans des pays où la justice est aux ordres! La loi est certes politique; là où elle laisse au juge une marge d'appréciation, notamment dans la mesure de la peine, on peut admettre que des considérations politiques inspirent plus ou moins de

mansuétude... ou de rigueur. Mais rien de plus, au risque de tomber dans le favoritisme et l'arbitraire.

Au lendemain du jugement, des «activistes du climat» ont remis ça en occupant sans droit les locaux d'UBS à la place Saint-François. Puisque c'est permis... Jusqu'où ira-t-on dans le désordre avec la bénédiction de la justice? Certains pénalistes nient le rôle préventif de la sanction pénale; cet épisode apporte en tous cas la démonstration, servie tout chaud, de l'effet délétère de l'inaction pénale.

Mais à tout prendre, ceux qui devraient le plus regretter ce jugement au lieu de le célébrer, ce sont les activistes eux-mêmes, et les prétendus vieux sages qui applaudissent du fond de leur retraite pour se redonner un peu de jeunesse. Car la désobéissance civile, chantée par le chœur des bonnes consciences, n'a de sens et de portée que si elle est sanctionnée. L'impunité l'anéantit! Mais ce n'est pas une raison pour que tout soit permis et que, par une singulière inversion des rôles, les victimes d'un délit deviennent des coupables.

J.-F. Cavin

Aloÿs Fornerod

2020 est l'année du 55^e anniversaire de la disparition du compositeur vaudois Aloÿs Fornerod. Afin de conserver son souvenir et de permettre à ceux qui ne connaissent pas son œuvre de la découvrir, les Cahiers de la Renaissance vaudoise proposent à la vente l'ouvrage de Jacques Viret, *Aloÿs Fornerod, ou le Musicien et le Pays*, ainsi que le coffret 3 CD «Aloÿs Fornerod. Œuvres chorales, symphoniques et instrumentales», au prix exceptionnel de CHF 15.- (hors frais de port).

Informations et commande: les-cahiers.ch

Ecologie vaudoise d'abord

Les conservateurs devraient être les vrais écologistes, tel est le titre d'un article paru dans *Le Figaro* du vendredi 10 janvier, dont l'auteur, Olivier Rey, naguère professeur de mathématiques à Polytechnique, enseigne aujourd'hui la philosophie des sciences et des techniques à la Sorbonne. Olivier Rey s'est signalé à notre attention par une série d'essais pertinents: *Une folle solitude*, *Une Question de taille*, *Quand le monde s'est fait nombre*, *Leurre et Malheur du transhumanisme*. L'article renforce notre idée que l'écologie est une affaire politique nationale et soumise, en Suisse, aux nécessités du fédéralisme. Il ne faut pas l'abandonner au gauchisme sans frontières.

L'auteur se fonde sur la situation de l'écologie telle qu'elle se présente aux Etats-Unis. La gauche américaine s'est emparée de la question du climat. En 2019, chez les personnes de 39 ans et plus, 95% des démocrates admettent que le réchauffement climatique est une menace sérieuse contre 51% des républicains. Chez les personnes âgées de 18 à 38 ans en revanche, 77% des jeunes républicains s'en inquiètent contre 76% des jeunes démocrates. Ce début de retournement réjouit Rey qui, admettant les dangers du réchauffement, pense que les mondialistes libéraux de gauche (et de droite, ajoutons-nous) ne sont pas les mieux placés pour y faire face.

L'auteur s'appuie sur le livre de l'anthropologue américain Jared Diamond, intitulé *L'Effondrement*. Diamond y montre que les sociétés du passé ayant surmonté une dégradation environnementale ont la même structure: les personnes qui les constituent forment un groupe homogène; elles ont appris à se faire confiance et à communiquer entre elles; elles comptent avoir un avenir en commun et transmettre la ressource concernée aux jeunes générations; elles ont la capacité, ou la permission, de s'organiser et de se surveiller elles-mêmes [...]; les frontières de la ressource et l'ensemble de ceux qui en usent sont bien définis. Or les défenseurs des nations se désintéressent de la question du climat et laissent les «sans-frontiéristes» agir: Les «progressistes», en effet, sont à l'aise avec les grandes causes mondiales. Ils aiment penser «planète», et prendre des poses moralisatrices avantageuses en justifiant les égoïsmes nationaux – toutes choses auxquelles la question climatique leur donne l'occasion de se livrer sans retenue. On observe ce phénomène dans notre Canton aussi où l'écologie s'acoquine avec l'extrême-gauche. L'affaire *Credit suisse* «a ouvert une brèche», comme dit *24 heures*, où s'insinuent les idéologues de la désobéissance civile, de l'immigrationisme et de l'antisépécisme.

Rey ajoute: *La promotion de la jeune Greta Thunberg n'est pas de*

nature à arranger les choses. Quand on sait l'usage que les régimes totalitaires ont su faire des enfants pour terroriser les adultes, il y a quelque chose de profondément malsain et inquiétant dans les périples de cette adolescente poupine et accusatrice, mais il ne faut pas sotttement condamner d'avance les paroles à cause de celui qui les prononce [...] Le phénomène Greta n'entache en rien les travaux du GIEC. Les modèles du climat ne sont pas parfaits. Mais quand les enjeux sont aussi gigantesques, ce qui est rationnel n'est pas d'attendre de disposer d'absolues certitudes pour agir, mais d'agir au présent en fonction des meilleurs renseignements disponibles [...]. La prudence, le silence, quand ce n'est pas la répugnance des partis ou mouvements situés à «droite» de la scène politique à l'égard des questions écologiques peuvent s'expliquer de toutes sortes de manières. Ils n'en constituent pas moins, aujourd'hui, des fautes dramatiques: d'une part parce que la crise écologique – dont le réchauffement climatique n'est qu'un facteur parmi d'autres – est une donnée essentielle de notre temps [...]. D'autre part, parce que les estampillés conservateurs seraient plus cohérents que les dénommés progressistes en investissant ce terrain [...]. Les conservateurs devraient être spécialement attentifs à la stabilité du climat sans laquelle bien des choses ne seront pas conservées.

Rey rappelle un épisode révélateur: le 23 juillet 2019, l'Assemblée nationale française accueille triomphalement Greta et vote dans la foulée le CETA, traité de libre-échange entre le Canada et l'UE, qui vise en supprimant les droits de douane à intensifier le commerce international et, en particulier, à faire traverser l'océan à des denrées alimentaires qui pourraient parfaitement être produites sur chaque rive [...]. La vérité est que le mondialisme ne peut être la solution à la crise qu'il engendre. Non seulement cela, mais le «no-borderisme» constitue l'exact inverse de la voie à suivre. Bien sûr, certains problèmes sont globaux. Mais c'est la perte de la mesure locale qui les a engendrés, et c'est recouvrer cette mesure qui peut seule permettre d'y faire face.

Les arguments fondant l'appel d'Olivier Rey aux conservateurs nous semblent justes, même si nous sommes moins enclins que lui à nous prosterner devant le GIEC et à baigner dans l'ambiance de panique mise en scène par les médias, un médecin retraité de l'association *Grands-parents pour le climat* parlant même de stress pré-traumatique...

Le réchauffement climatique, le recul de la biodiversité et diverses pollutions sont des problèmes dont notre Canton peut souffrir. La *Feuille de route du Plan climat vaudois* montre que l'Etat de Vaud s'en soucie.

Il faudra connaître l'avis des premiers concernés (agriculteurs, vigneron, paysagistes, apiculteurs, médecins, communes de montagne, Service de la sécurité civile et militaire du canton, entre autres) et examiner si le plan étatique qui «s'inscrit dans le prolongement de la politique climatique fédérale», laquelle «s'aligne sur les objectifs de l'Accord de Paris», profite au bien commun vaudois.

Jacques Perrin

Parallèles et différences

Cet article a paru dans *Le Jura libre* N° 3018, 24 janvier 2020.

*Histoire vaudoise - un survol*¹: tel est le titre d'un petit ouvrage remarquable de concision et de richesse, qui retrace la lente construction de l'identité vaudoise, des Romains à nos jours. En le lisant, on voit se constituer un terreau, où les générations successives déposent leurs sédiments, intégrant des arrivants de toute origine, pour modeler ce qui forme un peuple, ce que le Doyen Morel de Corgémont appelait «un corps de nation» en parlant de notre Jura.

La Suisse, par sa forme fédérale, a permis à des communautés petites, mais soudées par le sentiment d'identité partagée, de traverser les siècles sans se dissoudre. C'est un privilège immense pour ceux qui en comprennent la valeur. Et ce fut aussi une frustration terrible pour nos pères d'être les seuls de la Confédération suisse à en avoir été spoliés.

Par nature, l'identité est un concept difficile à définir sans susciter de controverses, d'autant plus qu'il peut être dévoyé ou caricaturé. Cependant, dans la mesure où il illustre une façon spécifique d'être au monde, il enrichit la biodiversité humaine. Mais surtout, il crée pour ceux qui en ont conscience, un espace de solidarité, qui n'exclut en rien la fraternité avec autrui.

Plus humiliés qu'opprimés

La certitude d'appartenir à une communauté qui nous dépasse dans le temps et dans l'espace met un peu de baume sur la finitude de notre vie. Elle pousse à l'entraide, à la valorisation

de ce que le passé nous a légué, à l'illustration de la terre sur laquelle nous sommes des hôtes éphémères. Cela ne dissuade pas l'accueil, ni ne provoque l'exclusion. De même que prendre soin de son jardin n'induit pas à dévaster celui des autres. Les modes et les idéologies passent, le pays demeure et nous, ses enfants, avons la belle tâche d'en cultiver les fruits et d'en enrichir le sol.

Cette histoire vaudoise ressemble à la nôtre, à ceci près qu'elle s'est conclue par une libération sans mutilation, ce qui nous fait évidemment dresser l'oreille. L'auteur souligne que le pouvoir bernois fut plutôt bien supporté dans les campagnes, mais que les élites urbaines se plaindront de l'attitude hautaine, de la morgue de Leurs Excellences de Berne, dès le XVIII^e siècle. Les Bernois gardaient toutes les bonnes places pour eux et laissaient les miettes aux Vaudois, lesquels étaient «plus humiliés qu'opprimés».

Les premiers mouvements séparatistes jurassiens vinrent des mêmes milieux: en 1830, en 1917, en 1947, ce furent d'abord des insurrections de notables humiliés par la morgue de Leurs Excellences, dont l'apothéose fut l'éviction de Georges Moeckli. Cependant, si Vaud a reçu l'appui décisif de la France pour se libérer, les Jurassiens ne pouvaient espérer semblable secours.

Des notables aux masses

En 1947, le «Comité de Moutier» se serait sans doute enfoncé dans les divisions partisans dont Berne savait

tirer les fils. Il a fallu le trait de génie de quelques-uns pour transformer l'indignation des «élites urbaines» en force politique de longue haleine. Ils avaient compris que, contrairement au XIX^e siècle, le vingtième n'était plus celui des notables, mais celui des masses populaires, ce que Lénine et Mussolini notamment avaient démontré.

Dans notre cas, c'est la conscience de leur identité profonde, populaire, du haut en bas de l'échelle sociale, qui a donné aux Jurassiens la force et l'endurance pour venir à bout d'une tutelle puissante et retorse.

Relevons un épisode vaudois qui fera sourire nos lecteurs. En 1791, des banquets furent organisés à Lausanne et à Rolle pour célébrer la prise de la Bastille et... la liberté. «Berne vit des crimes dans ces démonstrations, au lieu d'y voir un avertissement de la disposition des esprits», écrit un acteur de l'époque. Résultat: répression, condamnations, déploiement de forces militaires. Sept ans plus tard, Vaud était libre.

La politique du «gros bâton» atteint rarement ses buts. Et Pierre Alain Schnegg, qui met tout le monde devant le fait accompli, devrait se souvenir que faire preuve de morgue est de très mauvais goût. Surtout quand on s'occupe d'hôpitaux.²

Alain Charpillou

¹ Corinne Chuard, Editions Gollion, Lausanne 2019. A quand un ouvrage du même type pour le Jura?

² Celle-là est de très mauvais goût aussi. *Mea culpa*.

Erratum

Dans l'article *Bernanos et la vague verte*, paru dans notre dernier numéro, une citation est sortie tronquée d'un adverbe et d'un important adjectif:

« On ne comprend absolument rien à la civilisation moderne si l'on n'admet pas d'abord qu'elle est une conspiration universelle contre toute espèce de vie intérieure. »

(La France contre les robots)

La Nation

Rédaction

Jean-Blaise Rochat / Frédéric Monnier

CP 6724 1002 Lausanne

Tél. 021 312 19 14 (de 8h à 10h)

Fax 021 312 67 14

courrier@ligue-vaudoise.ch

www.ligue-vaudoise.ch

IBAN: CH09 0900 0000 1000 4772 4

ICM Imprimerie Carrara Morges

Le corporatisme à Genève

Nous avons lu dans le numéro de janvier de la revue historique *Passé Simple* un article sur l'expérience corporatiste vécue à Genève durant l'entre-deux-guerres¹. Pierre Cormon revient sur la création en 1929 du Groupe patronal interprofessionnel, suivi deux ans plus tard par la création de la Fédération genevoise des corporations par ce groupe et les syndicats chrétiens. Il s'agissait alors d'une réaction au syndicalisme socialiste d'un côté et au capitalisme libéral de l'autre, sorte de troisième voie prônant une organisation sociale autour des principales professions constituées en corps. Les corporations avaient pour mission d'assurer la sécurité sociale et de réguler les conflits de concurrence au sein d'une même branche de métier. En outre, les loisirs et les vacances étaient pris en compte. Dans l'esprit des défenseurs du corporatisme, il s'agissait de «répondre aux exigences de la charité chrétienne, mais aussi de couper l'herbe sous le pied des mouvements de gauche». L'expérience n'a pas duré très longtemps et la

Fédération genevoise des corporations est dissoute en 1946.

Toutefois, la Fédération des entreprises romandes Genève, qui subsiste aujourd'hui, en est directement issue. D'autre part, c'est pour partie aux mouvements corporatistes de l'entre-deux-guerres que la Suisse doit le fait de favoriser la discussion entre le patronat et les syndicats dans le but de conclure des conventions collectives à même d'éviter les conflits sociaux. Et à l'auteur de conclure que «le mouvement est loin d'être entièrement négatif. Il a engendré une forte croissance du nombre de conventions collectives et a contribué à mettre cet outil au centre des relations professionnelles. Il a permis de mettre en place des institutions et des prestations sociales. Nombre d'entre elles perdurent sous une forme ou sous une autre. Et l'ordre social qui s'impose en Suisse après la guerre lui emprunte bien des traits. Le corporatisme lui a préparé le terrain. C'est peut-être en disparaissant qu'il a connu son plus grand succès».

Toutefois, le corporatisme a aujourd'hui encore mauvaise presse. Il est presque systématiquement amalgamé au régime autoritaire de Mussolini. Cependant, le corporatisme de type fasciste est conçu de telle sorte que c'est l'Etat qui met tout en place depuis son sommet; il ne laisse aucun espace aux corps collectifs que sont l'Eglise, les familles et les corporations de métier de s'organiser selon les réalités vécues par chacun d'eux. Au contraire, «le corporatisme d'association, celui proposé en Suisse, veut laisser aux métiers la liberté de s'organiser»². Cette liberté de s'organiser permet la recherche de solutions réalistes et applicables à même de répondre aux problèmes spécifiques de chaque type de métier. La hauteur d'observation n'est pas trop grande et les implications des décisions bien plus

aisées à comprendre. Ce n'est pas ce que prétendait le fascisme, lui qui voulait garder une maîtrise complète sur tout.

Sous le nom de corporatisme, nous défendons un système politique qui laisse la possibilité aux intérêts communs de se regrouper naturellement. Dans cette perspective, l'Etat a pour rôle de s'assurer que les choses se passent bien. Il peut sommer des corporations de s'entendre entre elles, empêcher les abus de monopoles, veiller à laisser sa place à l'innovation et à l'intégration des nouveaux venus dans le pays. Il est l'autorité envers qui les chefs de corps sont responsables du maintien de l'ordre social et de la prospérité de la patrie.

Jean-François Pasche

¹ Pierre Cormon, «Genève comme laboratoire du corporatisme», *Passé-Simple*, N° 51, janvier 2020, pp. 29-31.

² Olivier Meuwly, «Corporatisme», *Dictionnaire historique de la Suisse*, <https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/009931/2007-08-06>.



Quand verrons-nous des silhouettes de banquiers sur nos panneaux de circulation ?

Nous n'allons pas vous parler ici des nouveaux panneaux routiers «féminisés» inventés dans la cité du bout du lac. Car tout a déjà été dit, absolument tout. De la maire qui a fait rire toute la presse en dénonçant une violence sexiste lorsqu'un banal accident de la circulation a emporté l'un de ces panneaux, jusqu'à la volée de bois vert (ou rose?) qu'elle a ensuite reçue de la part d'autres féministes ne voyant pas pourquoi on avait représenté les femmes avec des robes ou de longs cheveux. Le sujet est clos et les lecteurs de *La Nation*, hélas, continueront à être discriminés en n'apparaissant sur aucune signalisation.

LE COIN DU RONCHON

Nous pourrions presque en dire autant de l'acquiescement des douze «activistes du climat», défendus par une armada d'avocats militants et par un juge acquis à leur cause. Là encore, beaucoup de choses ont déjà été dites et écrites. Les juristes ont donné leurs avis contradictoires. Le procureur a fait appel. Les contribuables vaudois tentés par la désobéissance civile ne se font aucune illusion: aucun juge ne les acquittera jamais au nom de l'urgence fiscale (pourtant scientifiquement établie) et de l'état de nécessité (incontestable, car trop de Vaudois n'ont pas encore pris conscience de la situation). Quant aux jeunes fils et filles de bonne famille qui se cherchent de nobles causes et se savent désormais au-dessus des lois, ils ont immédiatement récidivé en allant occuper le siège d'une autre banque.

C'est précisément à cette occasion que la presse a évoqué un détail que personne ne semble avoir relevé et analysé. En effet, selon le quotidien *20 Minutes*, «des militants ont enfilé des costumes

de banquier pour faire passer leur message». La RTS a précisé: «Une vingtaine de militants, dont certains en tenue de banquier – costume cravate pour les hommes, tailleur pour les femmes – se sont introduits dans le hall central de la banque.» *Le Matin*, pour sa part, a évoqué des militants «déguisés en banquiers».

Nous apprenons donc que le complet, ou costume-cravate, est un habit de banquier – et le tailleur un costume de banquière. Qu'est-ce qui différencie un habit de banquier d'un habit de ministre, de président, de patron de grande entreprise, d'agent d'assurance ou de garde du corps? Est-ce à dire que ces derniers se «déguisent» en banquiers pour exercer leur métier? Ou est-ce que la notion de banquier, dans l'inconscient journalistique, désigne indistinctement toute personne portant un complet et une cravate – à l'exclusion des banquiers modernes qui ont souvent abandonné cette dernière? Est-ce que les rédacteurs d'un grand groupe de presse helvétique, en voyant débarquer le président du conseil d'administration, qui a une formation de juriste et qui porte encore volontiers la cravate, s'adressent à lui en disant: «Monsieur le banquier»?

Mais là n'est pas la question la plus délicate. Nous voudrions surtout savoir s'il est permis à un militant climatique de se déguiser en banquier? On sait en effet – et le Premier ministre canadien lui-même l'a appris à ses dépens – qu'il est moralement interdit à un Blanc de se grimer en Noir, car cette pratique appelée «blackface» constitue une appropriation culturelle destinée à se moquer d'un groupe humain en le réduisant à sa dimension raciale. En quoi serait-il plus tolérable de se déguiser en banquier («bankface») et de commettre ainsi une appropriation de classe visant à dénigrer un groupe humain en le réduisant à sa dimension socio-professionnelle?

Nul n'est censé ignorer la loi

L'adage est bien connu, mais il n'est pratiquement plus applicable en Suisse. En 2019, la Feuille fédérale (FF) a dépassé 8'000 pages, et le Recueil officiel du droit fédéral (RO) a compté plus de 5'000 pages!

Cela correspond à treize classeurs rouges au format A5, de 7 cm de largeur environ, soit un rayon de bibliothèque de près d'un mètre linéaire. Les chiffres 2019 sont dans la moyenne des années précédentes. Personne, pas même le juriste de la couronne le plus zélé, ne peut prétendre avoir lu tout cela.

Nous vous donnons un seul exemple tiré de l'un des derniers recueils de l'an dernier: l'ordonnance du DEFR et du DETEC relative à l'ordonnance sur la santé des végétaux (de son petit nom «OSaVé-DEFR-DETEC», RO 2019, pp. 4'773 à 4'988).

Quésaco? Rappelons la hiérarchie des normes juridiques helvétiques: au sommet, la Constitution fédérale,

adoptée par le peuple et les cantons; ensuite, les lois fédérales, votées par les deux Chambres du Parlement (et soumises au référendum populaire facultatif); puis les ordonnances fédérales, émanant du Conseil fédéral; et enfin, les ordonnances d'exécution, édictées par les départements fédéraux.

Dans le cas qui nous occupe, le DEFR est le Département fédéral de l'économie, de la formation et de la recherche (dirigé par M. Parmelin). Quant au DETEC, il s'agit du Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication (dirigé par Mme Sommaruga).

Selon son article premier, l'ordonnance en question, du 14 novembre 2019, contient les dispositions d'exécution de l'ordonnance du 31 octobre 2018 sur la santé des végétaux (OSaVé):

Elle fixe en particulier les organismes de quarantaine et les organismes réglementés non de quarantaine (sic) ainsi que les marchandises qu'il est interdit d'importer ou seulement à certaines conditions.

L'ordonnance elle-même n'est pas très longue – quelques dizaines d'articles –, mais elle est accompagnée de près de 200 pages d'annexes. Elle est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2020.

La presse s'est fait l'écho de ce texte. Le chapeau de l'article paru dans *24 heures* le 29 décembre dernier le résume ainsi:

Afin d'éviter l'introduction de nouveaux parasites, un certificat phytosanitaire sera nécessaire pour importer les végétaux de pays hors Union européenne.

Voilà donc un texte de loi que vous ne pourrez plus ignorer. Pour les détails pratiques et si vous voulez rapporter des plantes exotiques d'un éventuel voyage lointain (si vous osez encore en faire), consultez donc au préalable le Recueil officiel, sous forme papier ou par internet!

C.

Antoine Rochat

Consternant

En ouvrant le prospectus de l'ASLOCA en faveur de l'initiative populaire fédérale «Davantage de logements abordables», on tombe hélas sur la recommandation de Mme Béatrice Métraux, conseillère d'Etat: *Je soutiens cette initiative*. Ainsi donc la ministre en charge du logement appelle de ses vœux la tutelle fédérale? Que fait-elle des libertés vaudoises?

On répondra peut-être qu'elle dit surtout que les locataires de tout le pays pourront bénéficier de solutions similaires à celles que nous avons trouvées dans le canton. La belle affaire! Non contente d'être centralisatrice, Mme Métraux a la prétention de penser que la politique vaudoise du logement est forcément bonne pour les Rhodes Intérieures...